## L'EXPERTISE D'USAGE DES HABITANTS : UNE IMPOSSIBLE RECONNAISSANCE ?

## par Marc Bonnet \*

Pour les habitants, la « course à la légitimité » pour la gestion partagée du développement et des problèmes urbains n'est-elle pas perdue d'avance ?

Depuis les années 1975, les décideurs, les architectes urbanistes se sont rendu compte que le recueil du point de vue des habitants était fort intéressant pour mieux adapter leur produit à la demande, et notamment à ceux qui allaient l'utiliser. Prendre en compte l'avis des habitants dans la conception et les aménagements du bâti avait été une stratégie initiée depuis longtemps à Québec sous le terme de programmation participative, tendant à aller vers une « coproduction d'objets urbains ».

## Une catégorie d'expertise incongrue

Mais, comme le souligne Paul Blanquart (1), « l'élite dominante n'est faite que de techno-ingénieurs exerçant leur talent sur un peuple qui n'est qu'objet voué à être façonné, géométriquement comme un jardin à la française ». Façonnés, tel est le terme que l'on aurait pu employer dans les années 1975, lorsque le groupe interministériel « Habitat et vie sociale » lance la procédure « animation sociale concertée ». Les habitants ne sont pas participants de fait et il convient de les « animer » par des méthodes expérimentales, afin qu'ils puissent être associés aux partenaires locaux dans des projets de réhabilitation du cadre bâti et de l'environnement urbain.

Les expériences menées depuis en France, dans le cadre de la Politique de la ville, montrent donc souvent les limites de cette « coproduction de la ville », du fait de l'émergence de rivalités entre techniciens et habitants, et aussi des moyens humains mis à disposition des habitants pour qu'ils puissent véritablement participer (2), et non pas seulement être consultés. En amont, on peut repérer une carence plus globale dans ces pratiques, carence déjà dénoncée dès 1982 dans le rapport Dubedout (3), fondateur du « développement social urbain ».

En effet, le point de départ de cette mise en dynamique est nécessairement la reconnaissance de l'« expertise d'usage » des habitants. Celle-ci peut être définie comme une somme de compétences acquises et transmissibles, de savoir-être et savoir-faire dans l'utilisation au quotidien des espaces urbains, des espaces privatifs, des réseaux et des relations sociales de proximité. Expérience acquise au fil du temps et s'appuyant souvent sur le

- \* Directeur adjoint du Service de prévention spécialisée, ADSEA du Rhône, marc.bonnet@ adsea-rhone.com
- (1) Dans son chapitre « Les mésaventures du sujet », **P. Blanquart**, *Une histoire de la ville*, La Découverte, 1998 (Rééd. 2006).
- (2) Voir supra p. 57, la contribution de Patrick Kamoun.
- (3) Ensemble, refaire la ville. Évaluation des opérations Habitat et Vie Sociale (HVS) déclenchées à la charnière des années 1980, La Documentation Française, 1983.



« bon sens » et la rationalité. L'expertise d'usage ne peut être reconnue que si elle est valorisée de la conception à la réalisation du projet, et dans la mesure où les décideurs acceptent de laisser une partie de leur pouvoir sans que, pour autant, leurs compétences soient remises en cause.

Mais, malgré les efforts de légitimation consentis par les habitants (4) – prendre la présidence d'une association de quartier, se faire élire délégué de quartier...–, tout est fait comme si leur participation se heurtait au préalable de la représentativité. Il faut d'abord donner des preuves, « faire plus que », ce qui implicitement est une certaine façon de décourager les bonnes volontés. C'est aussi une façon de disqualifier des manifestations spontanées qui sortiraient du cadre prévu, au nom de l'illégitimité de celles ou de ceux qui les portent. En somme, pour être citoyen-participant, il faut avoir les attributs adéquats : la légitimité et les capacités !

## Valoriser l'enracinement local

La question de l'initiative est déterminante dans les collaborations avec les habitants. Les travaux de l'Observatoire des initiatives locales de citoyenneté (5) mettent en évidence deux mouvements: l'offre « descendante » (du pouvoir local vers les habitants) doit être appropriée par les usagers, sinon cette participation est souvent un leurre ou un simulacre. Cet état de fait peut décourager les bonnes volontés politiques, en les conduisant à estimer que les habitants « ne sont pas à la hauteur de l'enjeu », et un regard assez critique est porté. Un président d'association locale disait à ce propos : « il y a beaucoup de critiques sur le bénévolat de la part des structures officielles... On nous demande toujours nos objectifs... On cherche à nous faire perdre la face... ». L'offre « ascendante », pour sa part, (des habitants vers le pouvoir local) met souvent en exergue une demande « alibi » masquant un besoin plus profond de reconnaissance. Si cette demande peut être traitée avec des délais plus ou moins longs, il est plus rare de voir prendre en compte par le dialogue, l'échange, la négociation, les besoins plus difficiles à exprimer. La mobilisation se transforme alors en scepticisme et en discours « anti » : « notre association n'est pas reconnue, c'est une bicyclette sans roue.... ». Une opposition peut apparaître entre démocratie conquise et démocratie octroyée (6).

Sans pouvoir se situer dans des partenariats toujours plus vastes, construits à partir de réseaux « illimités », les habitants des quartiers sont plutôt limités aux liens locaux, à l'enracinement (7), aux liens affectifs avec le quartier. C'est pourquoi les habitants ne se sentent pas « branchés ». Deux façons d'agir, au moins, peuvent être constatées, selon que les individus se positionnent, soit comme citoyen engagé, soit comme habitant participatif.

- (4) Dans des contextes rendus difficiles : la loi de 1977 sur le financement du logement (« aide à la personne ») a facilité l'accession à la propriété des classes moyennes qui ont quitté de fait les quartiers d'origine où elles étaient les plus actives dans la vie associative et militante. Ces fonctions laissées vacantes n'ont pu être reprises en l'état par une population souvent assignée à résidence et dont les problématiques du quotidien masquent l'intérêt collectif de la cité.
- (5) Initiative associative de l'ADELS.
- (6) Sur ces aspects, voir l'article de Françoise Grondin, p. 66.
- (7) Tous sont originaires de leur commune ou du quartier.



D'une part, il s'agit de l'engagement d'individus dans une démocratie par objectifs. Le capital social, les nouvelles technologies permettent une mise en réseau et une communication permanente. Sans délégation, ces réseaux restent activés mais ponctuels. Il n'y a pas d'homogénéisation et ces réseaux valorisent la connexion, donc la différence et la singularité : chacun est intéressant pour l'autre, « tous maîtres des flux » comme pourrait le souligner P. Blanquart (8). Ce qui prédomine, c'est l'intérêt général et l'acte posé plutôt que le nombre, à l'opposé d'une démocratie de masse.

D'autre part, il s'agit d'habitants des quartiers « sensibles », qu'un fort ancrage doublé d'un humanisme débordant peuvent caractériser. Il est vrai que leur difficulté est de « monter en généralité » (penser globalement, agir localement). Néanmoins, leurs raisons d'agir sont légitimes et ils savent que la qualité de citoyen n'est pas réservée aux participants actifs de la vie locale, trop élitiste ; elle prend sa source plutôt au cœur de l'existence d'une solidarité sociale, parfois encore muselée, ce qui masque leur capacité d'expertise d'usage.

Luttes et tensions sont nécessaires au quotidien entre les forces en présence. Moins que le résultat, ce sont sans doute ces interactions qui nourrissent la participation. Ne vaudrait-il pas mieux se mettre d'accord sur la nécessaire complémentarité des légitimités des élus, des techniciens et de la population, en reconnaissant le droit aux habitants à s'organiser collectivement, sans crainte du côté du pouvoir local ?

Ne vaudrait-il pas mieux, plutôt que de vouloir faire des habitants « des savants de l'urbain », ouvrir des espaces-ressources afin qu'ils puissent monter en généralité ? Par exemple, créer les conditions utiles à une rencontre (forum, débats..), co-construite avec les habitants pour parler de ce qui les concerne, du quotidien, et rechercher des solutions locales ? A Mions (banlieue est de Lyon), des travailleurs sociaux ont pu jouer un rôle de lien avec les habitants, juste avant la réhabilitation d'un quartier (9), autour de son histoire, et aborder les rapports inter-ethniques. Aux Minguettes (Vénissieux), ils ont favorisé un dialogue entre jeunes, adultes et familles à propos de violences et d'interpellations policières ; des réflexions et analyses constructives, primant sur « l'esprit de vengeance », ont permis de tirer parti du savoir-être d'habitants dans de telles situations.

Ne vaudrait-il pas mieux, plutôt que de créer souvent des simulacres de concertation, engager plus avant les processus de décentralisation ?

(8) P. Blanquart op. cit.

Marc Bonnet

(9) Quartier Joliot-Curie.